

L'ENVIROscope

bulletin de la Fondation québécoise en environnement

La forêt canadienne

Après la biodiversité en 2010, 2011 est l'année internationale de la forêt¹. En effet, à travers le monde, les écosystèmes forestiers sont continuellement exposés aux perturbations (incendies, attaques d'insectes, maladies) et aux perturbations liées à l'activité humaine (exploitation forestière, aménagements, exploitation pétrolière et gazière...), d'où l'intérêt grandissant de les protéger et de les exploiter de façon durable². Les forêts occupent une place prépondérante dans le paysage canadien, ce qui en fait sa richesse et l'une des plus belles images du pays à l'échelle internationale. Elles sont aussi essentielles à son économie, car le Canada est le plus grand exportateur de produits forestiers du monde³. En effet, il possède 10 %⁴ des forêts de la planète et 30 %⁵ de la forêt boréale mondiale. Pourtant chaque année, le taux annuel net de déboisement est d'environ 0,02 %⁶, même si les activités de déboisement sont en baisse depuis 1990. Heureusement, sur les terres publiques, ce qui correspond à 93 % du terrain forestier du Canada, la loi exige la régénération de toute forêt qui a été récoltée.

La principale cause de déboisement est la conversion des forêts en terres cultivables⁷, suivie par l'aménagement de réservoirs hydroélectriques. Les pratiques forestières ont subi au Canada des changements profonds avec les années, faisant du pays un chef de file mondial⁸ en ce qui concerne la certification des terres forestières dans le cadre de programmes volontaires de certification forestière axés sur les marchés. Les consommateurs ont ainsi une meilleure assurance que les produits qu'ils achètent proviennent de forêts gérées de façon durable.

Certifications

Plusieurs certifications visent à garantir une exploitation durable des forêts. Si l'on compare les quatre systèmes de certification les plus répandus (FSC, PEFC, ISO - fait sur la base de la norme ISO 14001 -, PAFC), on remarque que chacun d'entre eux possède ses propres outils et processus de certification avec des caractéristiques qui les distinguent⁹. Tous les systèmes de certification tiennent compte de la composante environnementale, mais seules les certifications FSC et PAFC s'intéressent aussi aux impacts sociaux.

Ententes sur la forêt boréale

L'évolution de la réalité économique et la préoccupation de la population et des marchés à l'égard de l'environnement ont poussé en mai 2010, 21 grandes entreprises canadiennes de produits forestiers - dont Abitibi Bowater, Kruger et Cascades - et neuf organismes environnementaux majeurs - dont Greenpeace et la Fondation David Suzuki - à collaborer pour créer l'Entente sur la forêt boréale canadienne. Un an plus tard, les grands utilisateurs de ressources forestières ont rejoint le mouvement pour créer le Forum des entreprises pour la forêt boréale dont l'objectif est de surveiller les progrès de la mise en œuvre de cette entente. Elle s'applique à plus de 17,2 % de la superficie des forêts dans tout le pays et vise à élaborer et appliquer les meilleures pratiques d'exploitation forestière au monde. Ces ententes tiennent compte de la gestion des écosystèmes et de la réduction des gaz à effet de serre le long du cycle de vie des produits.

Loïc Ternisien, rédacteur

¹ <http://foretscanada.mcan.gc.ca/article/anneeinternationaleforets/?lang=fr>

² <http://foris.fao.org/static/data/fra2010/KeyFindings-fr.pdf>

³ <http://www.nrcan-mcan.gc.ca/evaluation/reprap/2010/e20100727-fra.php>

⁴ <http://www.canadainternational.gc.ca/eu-ue/policies-politiques/forest-forets.aspx?lang=fr>

⁵ <http://foretscanada.mcan.gc.ca/article/foretcircumpolaire?format=print>

⁶ <http://foretscanada.mcan.gc.ca/indicateur/ajouteesperdues>

⁷ <http://foretscanada.mcan.gc.ca/indicateur/ajouteesperdues>

⁸ <http://www.sfmcanada.org/francais/topics-leader.asp?pf=1>

⁹ <http://www.canadainternational.gc.ca/eu-ue/policies-politiques/forest-forets.aspx?lang=fr>

¹⁰ http://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/30/89/74/PDF/Kounaetal_certification-forestiere.pdf

¹¹ <http://ententesurlaforetborealecanadienne.com/index.php/fr/the-canadian-boreal-agreement/>



À l'école de la nature est un programme créé en 2010. Il permet à des élèves du primaire et du secondaire de profiter d'une journée gratuite récréo-éducative dans un des parcs nationaux du Québec. Développé par la Fondation québécoise en environnement, il est offert gratuitement grâce au Fonds Éco École parrainé par Metro et les marchés Richelieu et par Parcs Québec (SÉPAQ). Le programme vise à sensibiliser les jeunes à l'écologie, à la protection de l'environnement et de nos espaces naturels de même qu'à l'adoption de saines pratiques de vie.

En participant à une activité de découverte animée par un garde-parc naturaliste et à une activité de découverte autoguidée, les élèves profitent d'un enseignement concret au cœur de paysages à couper le souffle.

En 2010, 58 écoles – soit plus de 2500 élèves – ont découvert la nature dans 17 parcs nationaux répartis dans tout le Québec. Cette année, le programme a déjà rejoint plus de 50 écoles alors qu'il en est tout juste à ses débuts. Nous devrions attendre 80 écoles avant la fin de la saison.

15^{ème} édition

FONDATION QUÉBÉCOISE EN ENVIRONNEMENT

Souper aux Homards

Mercredi 25 mai 2011

Marché Bonsecours
350, rue St-Paul Est, Veau-Montréal
Mtro. Champ-de-Mars

Cocktail : 17 h 30 à 18 h 30
Repos : 18 h 30

Pour plus d'information, contactez Nelly Attaleh
info@fqe.qc.ca
ou visitez notre site fqe.qc.ca.

En bref!

- Le 10 mars dernier avait lieu notre 24^e Gala, plus de 200 invités de prestige étaient présents. À noter, la présence de Pierre Arcand, Ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.
- Depuis début avril, nous participons au Défi climat, et vous ?

SAVIEZ-VOUS QUE...



En utilisant des pièces d'auto recyclées, nous réduisons les impacts causés par la transformation et le transport des matières premières nécessaires à la fabrication de pièces neuves? Cela représente 500 millions de dollars d'économie en activités industrielles polluantes de toutes sortes chaque année. Pour l'entretien de votre véhicule, demandez des pièces recyclées garanties par les membres ARPAC! Consultez le site www.arpac.org

Oui, je soutiens les projets de la FQE en faisant un don de : 20 \$ 30 \$ 50 \$ 100 \$ Autre : _____ \$

- Veuillez m'expédier une facture
- Vous trouverez ci-joint mon chèque libellé à l'ordre de la FONDATION QUÉBÉCOISE EN ENVIRONNEMENT

Nom : _____

Courriel : _____

Téléphone : _____

- Voici les coordonnées de ma carte de crédit :



--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

N° de la carte

Date d'expiration

Nom du titulaire de la carte

Signature

Pour toute contribution supérieure ou égale à 20 \$, la Fondation vous fera parvenir un reçu pour fins d'impôt équivalent au montant total de votre don.



Merci de détacher et retourner cette section à :
FONDATION QUÉBÉCOISE EN ENVIRONNEMENT
1255, Square Phillips, bureau 706 ; Montréal (Québec) H3B 3G1